



**PROCES VERBAL
N° 51/CNCMP/2018
DU 17/10**

Le mercredi 17 octobre 2018 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent:

- Raifa Kassim, membre du CP

ORGANE SPÉCIAL DE PASSATION DES MARCHÉS DU PARC NATIONAL D'AWLEIGATT

ré1°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la mise en œuvre des travaux et la fourniture d'équipements et d'animaux au Parc National d'Awleigatt; **Réf. : lettre n°210/MEDD/SG reçue le 17 Octobre 2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec la Société AFCOR-LTD, pour un montant de Quatre Millions Deux Cent Sept Mille Deux Cent Quarante-Quatre Euro Hors TVA (4.207.244 € HTVA) et un délai d'exécution de 13 mois.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2°/- Examen du PPM 2018 du MHUAT, Réf. Lettre N°00106/MHUAT/CDM/SP, reçue le 16/10/2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Ré3°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives à la mise en œuvre du programme pilote basé sur la performance FBP dans le cadre du projet INAYA/ IDA, **Réf: lettre n° 216/CPDM/MS reçue le 16 Octobre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions techniques

4°/- Examen du PPM 2018 de MEFPTIC, Réf. Lettre N°00215/MS/CPDM/SP, reçue le 15/10/2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

5°/- Examen du PPM 2018 de la CAMEC, Réf. Lettre N°005/CAMEC/MS, reçue le 15/10/2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit PPM au titre de l'année 2018 pour le motif suivant:

-Absence des montants des actions programmées dans le PPM.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

6°/- Examen du PPM 2018 de CPDM-MEF, Réf. Lettre N°0046/2018/CPDM/MEF, reçue le 11/10/2018.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'APAUS

7°/- **Examen** du projet de marché relatif au lot n°1 du projet d'électrification, en deux lots distincts, du littoral nord dans les localités de Bellawakh, Lemssid, Tiwilit et M'Heijrat, **Réf: lettre n° 210/CPMP /APAUS reçue le 16 Octobre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour fournir les éléments suivants:

- la non objection du bailleur de fonds sur le rapport d'évaluation;

- le PV d'approbation du projet de marché par la Commission des marchés de l'APAUS;

- insérer les éléments suivants dans le projet de marché:

**** une page de garde indiquant l'objet du marché, son attributaire, son montant, le montant de son crédit d'impôts, son délai d'exécution;***

**** au niveau de l'article 11, ajouter le montant du crédit d'impôts***

**** préciser que les assurances doivent être fournies avant le commencement des travaux;***

**** copie de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires et du dévis quantitatif et estimatif***

**** copie des spécifications techniques du matériel proposé par l'attributaire;***

**** copie de la liste du matériel et du personnel proposés par l'attributaire;***

**** le planning d'exécution des travaux.***

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

8°/- **Examen** du rapport l'évaluation des offres financières relatives aux Travaux d'AEP d'Aioun et de Djiguenni à partir de la nappe du DHAR, **Réf : lettre n° 1314/CPMP/SNDE reçue le 15 Octobre 2018.**

PV N° : 51 du 17 octobre 2018

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
CIRÉ AMADOU



Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul